

11

DISSERTATION
SUR LES
DENTS ARTIFICIELLES
EN GÉNÉRAL.

DANS CETTE DISSERTATION
ON PROSCRIT L'USAGE DES DENTS FAITES DE
SUBSTANCES ANIMALES,
DONT LA CORRUPTIBILITÉ ET LES DANGERS SONT MAINTENANT
RECONNUS PAR LA FACULTÉ DE MÉDECINE.
ON Y DÉMONTRE LES
Avantages des Dents faites de Substances Minérales, Incorruptibles;
APPROUVÉES ET RECOMMANDÉES

PAR
LA FACULTÉ ET SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE, AINSI QUE
PAR LES ACADÉMIES DES SCIENCES ET DE
CHIRURGIE.

PAR M. DUBOIS DE CHÉMANT, *12*
CHIRURGIEN DE PARIS, ACTUELLEMENT RÉSIDENT A LONDRES, INVEN-
TEUR DE CES DENTS, POUR LESQUELLES IL A OBTENU DES LETTRES
PATENTES DE SA MAJESTÉ BRITANNIQUE.

à Londres

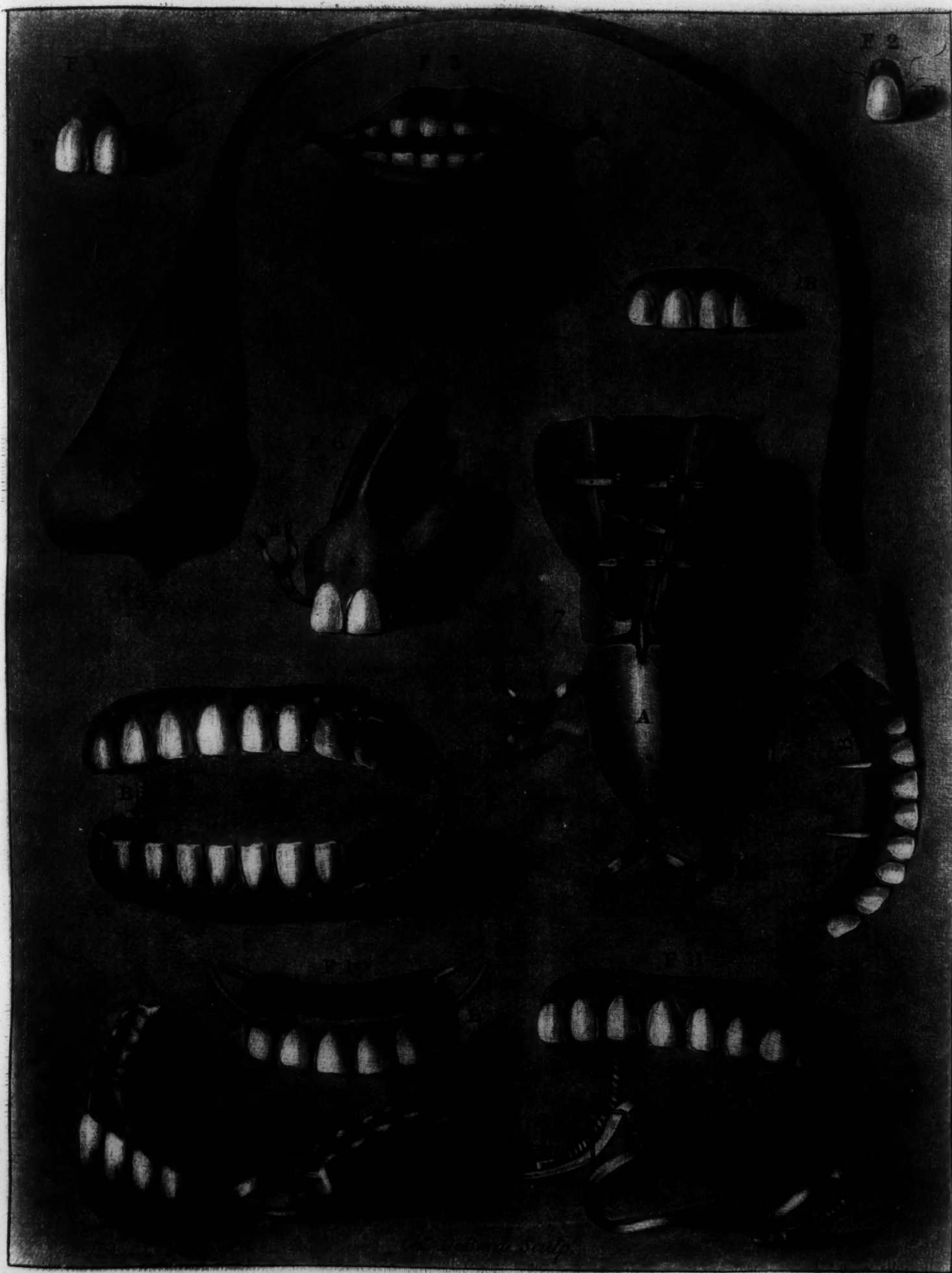
DE L'IMPRIMERIE DE BAYLIS, GREVILLE-STREET.
Et se trouve chez l'AUTEUR, No. 1, Frith-street, Soho; & chez A. DULAU & Co.,
Libraires, No. 107, Wardour-street.

1797.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

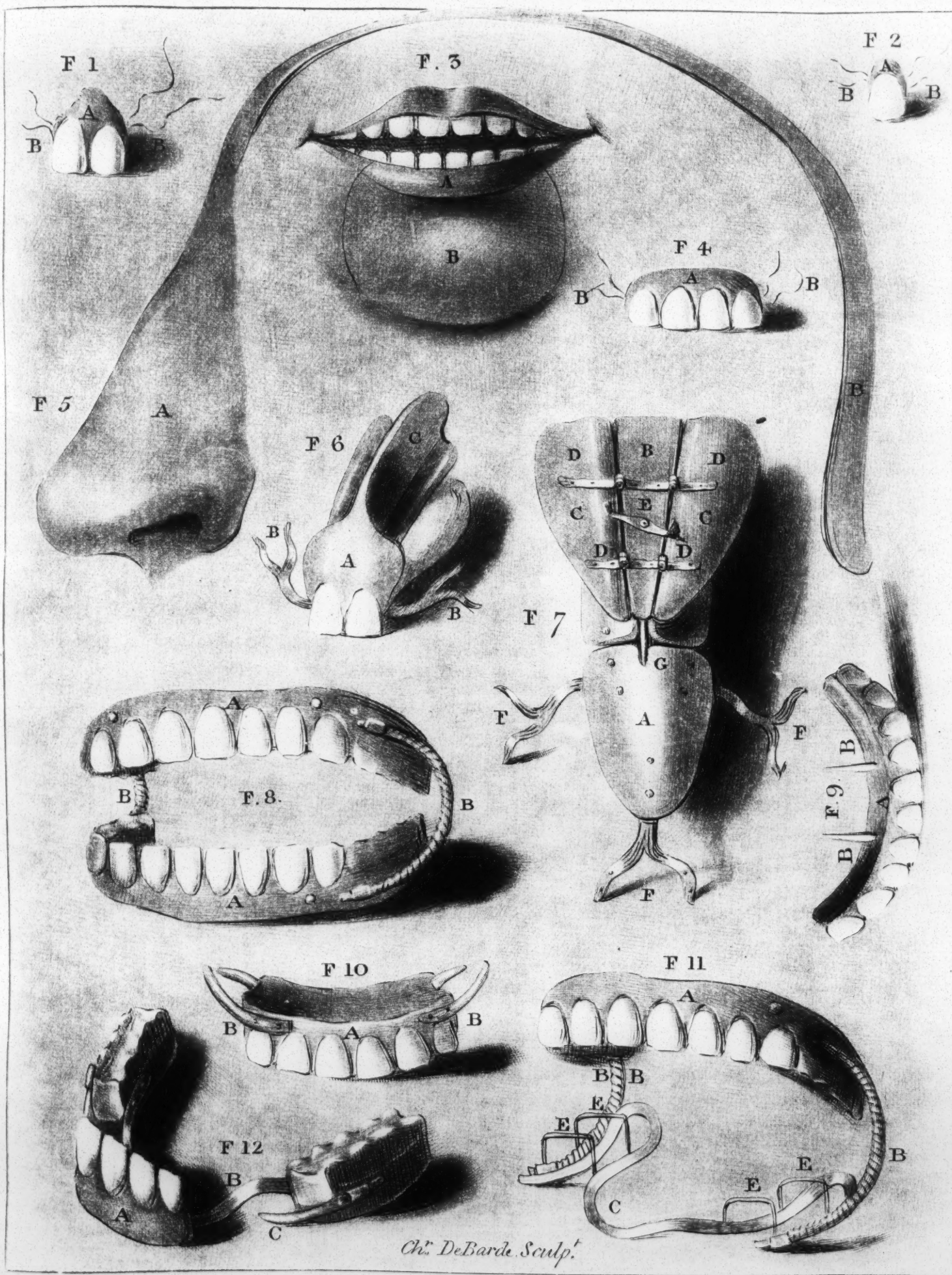
- Fig. 1. Deux dents. A, les gencives—B, les fils qui servent à les attacher.
- Fig. 2. Une dent. A, la gencive—B, les fils.
- Fig. 3. Une bouche, dont on a fait la levre & les dents de la mâchoire inférieure, avec le menton. A, la levre—B, le menton artificiel.
- Fig. 4. Quatre Dents. A, les gencives—B, les fils.
- Fig. 5. Un nez, avec un ressort qui passe derrière la nuque. A, le nez—B, le ressort.
- Fig. 6. Un palais. A, les gencives—B, le mécanisme par lequel il est supporté—C, la portion qui remplace le vomer.
- Fig. 7. Un autre palais, avec une portion du voile du palais. A, le palais—B, le voile du palais—C, les ailes qui embrassent les piliers du voile du palais, qui s'ouvrent & se ferment à volonté, par le moyen des charnières D & de la clé E—G, une autre charnière, qui soutient le voile du palais—F, le mécanisme qui supporte le palais fixé aux dents d'en haut.
- Fig. 8. Un ratelier complet—A, les gencives—B, les ressorts en or.
- Fig. 9. Une rangée de dix dents, soutenue par des pivots. A, les gencives—B, les pivots.
- Fig. 10. Six dents soutenues par le moyen de quatre crochets, faisant ressort. A, les gencives—B, les crochets.
- Fig. 11. Un dentier supérieur soutenu par un mécanisme fixé aux dents d'en bas. A, les gencives—B, les ressorts—C, E, le mécanisme.
- Fig. 12. Dentier partiel de la mâchoire inférieure. A, les gencives—B, la bande d'or qui soutient chaque rangée de dents—C, un crochet qui embrasse une dent naturelle.





EXPLICATION DE LA PLANCHE

- Fig. 1. Deux dents. A, les gencives—B, les fils qui servent à les attacher.
- Fig. 2. Une dent. A, la gencive—B, les fils.
- Fig. 3. Une bouche, dont on a fait la lèvre & les dents de la mâchoire inférieure, avec le menton. A, la lèvre—B, le menton artificiel.
- Fig. 4. Quatre Dents. A, les gencives—B, les fils.
- Fig. 5. Un nez, avec un ressort qui passe derrière la nuque. A, le nez—B, le ressort.
- Fig. 6. Un palais. A, les gencives—B, le mécanisme par lequel il est supporté—C, la portion qui remplace le vomer.
- Fig. 7. Un autre palais, avec une portion du voile du palais. A, le palais—B, le voile du palais—C, les ailes qui embrassent les piliers du voile du palais, qui s'ouvrent & se ferment à volonté, par le moyen des charnières D & de la clé E—G, une autre charnière, qui soutient le voile du palais—F, le mécanisme qui supporte le palais fixé aux dents d'en haut.
- Fig. 8. Un ratelier complet—A, les gencives—B, les ressorts en or.
- Fig. 9. Une rangée de dix dents, soutenue par des pivots. A, les gencives—B, les pivots.
- Fig. 10. Six dents soutenues par le moyen de quatre crochets, faisant ressort. A, les gencives—B, les crochets.
- Fig. 11. Un dentier supérieur soutenu par un mécanisme fixé aux dents d'en bas. A, les gencives—B, les ressorts—C, E, le mécanisme.
- Fig. 12. Dentier partiel de la mâchoire inférieure. A, les gencives—B, la bande d'or qui soutient chaque rangée de dents—C, un crochet qui embrasse une dent naturelle.





AVERTISSEMENT.

LE succès que notre découverte a eu en Angleterre, & la confiance que nous avons obtenue du public, nous ayant déterminé à fixer notre résidence dans cette capitale; nous avons l'honneur de faire nos remerciements aux personnes qui ont accueilli favorablement notre découverte; nous les prions d'accepter, comme un témoignage de notre reconnoissance, cet ouvrage, pour le communiquer aux personnes auxquelles elles le croiront utile.

Pour prouver la supériorité de notre invention, sur tout ce qui a été fait en ce genre, il nous a paru nécessaire de placer après notre dissertation, les approbations & recommandations de l'Académie des Sciences, de la Faculté & Société Royale de Médecine de Paris; ainsi que quelques-unes de celles qui nous ont été données par des célèbres médecins & chirurgiens qui ont été témoins oculaires de nos opérations: de ce nombre sont le Dr. VALANGIN, Sir WALTER FARQUHAR, le Dr. ROWLEY, le Dr. MOORE, le Dr. POIGNAND, médecins de Londres; M. JOHN HUNTER, M. TOMKINS, M. EARL, M. YOUNG, M. CORP, M. MOORE, chirurgiens de Londres; ainsi que M. MARSH, chirurgien-dentiste de la même ville. En France, M. FOURCROY, M. PETIT, M. DARCET,

M. VICQ D'AZIR, médecins de la Faculté de Paris ; M. LOUIS, chirurgien de Paris ; M. SABBATIER, chirurgien-major des Invalides ; M. BRADOR, chirurgien de Paris ; M. DESAULT, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Paris ; M. SUE, chirurgien-major de l'Hôpital de Charité ; M. BEAUPREAU, chirurgien-dentiste de Paris.

S'il nous étoit permis de citer toutes les personnes au nombre de plus de trois milles qui font usage de nos dents ; nous pourrions, par leurs suffrages, prouver de plus en plus les avantages des dents de pâte minérale ; mais, nous renfermant dans les bornes que nous prescrivent les devoirs de notre profession, nous taisons leurs noms, & nous nommerons seulement celles qui nous ont permis de les faire connoître.

Comme personne n'a le droit de faire des dents de pâte minérale pendant la durée de la patente, qui nous a été accordée par SA MAJESTE BRITANNIQUE ; nous nous attendons bien que quelques-uns, par un motif d'intérêt, chercheront à déprécier notre invention dans l'esprit de ceux qui pourroient en avoir besoin. Pour répondre d'avance à tout ce que l'on pourroit objecter contre notre découverte, nous prévenons le public qu'aucune personne ne sera obligée de prendre les dents qu'elle aura commandées, quoique faites, si elles ne conviennent pas ; & dans ce cas nous nous sommes toujours fait un devoir de les recommencer, afin de satisfaire les personnes. Nous ne craignons pas d'avancer qu'après l'expiration de notre patente, ceux-là même, qui les auront dépréciées, seront les premiers à les recommander comme ayant le droit d'en faire de semblables ; nous sommes aussi persuadés qu'ils proscrireont l'usage des dents artificielles de substance animale.

DISSERTATION.

UTILITÉ DES DENTS ARTIFICIELLES.

DANS le nombre des attraits qui constituent la beauté parfaite, si les yeux communément appelés le miroir de l'âme, sont considérés à juste titre, comme tenant le premier rang ; les dents que l'on peut appeller le miroir de la santé, nous paroissent avoir les mêmes droits pour être mises au nombre des agrémens qui fixent plus particulièrement l'attention. Celui qui seroit assez heureux pour trouver un moyen infailible de les conserver toujours saines & belles, feroit, sans contredit, une découverte infiniment plus précieuse pour l'humanité, que celle que nous avons l'honneur d'offrir au public : le nombre des maux qui précèdent ou accompagnent la perte des dents naturelles disparoîtroit de la masse de ceux qui affligent l'espèce humaine.

Mais malheureusement toutes les recherches que l'on a pu faire à cet égard, sont restées infructueuses jusqu'à ce jour ; soit parce qu'il en est des maux de dents, comme des autres maladies qui attaquent le corps humain, dont quelques-unes

finissent par devenir incurables ; soit parce que beaucoup de personnes négligent de faire nettoyer leurs dents couvertes de tartre, y laissent séjourner des particules alimentaires qui se logent dans les interstices où, se corrompant, elles affectent la substance des dents par une carie qui fait des progrès plus ou moins rapides ; cette carie, après avoir produit une mauvaise odeur, occasionne souvent une douleur insupportable, qui oblige de les faire extraire.

Enfin les alvéoles des mâchoires sont encore attaquées par des maladies qui causent la chute des dents naturelles, quoique très-saines d'ailleurs. Mais le but de cet ouvrage étant uniquement de traiter en général des dents artificielles, & en particulier des inconvéniens des unes & des avantages des autres ; nous n'entrerons pas ici dans le détail de tous les genres de maladies qui affectent les dents : ce sera le sujet d'un traité complet que nous nous proposons de publier dans quelques années.

Lorsque par quelque accident ou maladie, l'on a eu le malheur de perdre une ou plusieurs dents, la nécessité de les remplacer n'est pas longtems à se faire sentir par rapport à leur utilité pour la mastication, pour l'usage de la parole, ainsi que pour l'ornement de la bouche : mais dans le nombre des motifs qui déterminent à recourir à ce moyen, il en est un auquel peut-être on n'a jamais songé ; c'est celui de l'utilité dont les dents artificielles sont pour soutenir & supporter les dents naturelles qui restent.

Jusqu'à présent, on s'étoit persuadé avec quelque apparence de fondement, que les dents artificielles faisoient tomber les dents naturelles. Cette considération a empêché beaucoup de personnes d'y avoir recours, dans la crainte de perdre celles qui leur restoient. Convaincus qu'elles ne peuvent produire

cet effet, nous croyons devoir combattre ce préjugé, & pouvoir assurer avec confiance qu'on s'est laissé induire en erreur, faute de connoître la vraie cause qui occasionnoit cette chute. C'est pourquoi nous entreprenons ici de prouver physiquement, que ce ne peuvent être les dents artificielles en elles-mêmes auxquelles on doit l'attribuer, elle ne peut être attribuée qu'à la manière dont on les a faites, & à la nature des substances qu'on a employées jusqu'à présent.

En effet toutes ces substances n'étant d'une nature, ni assez solide, ni assez dure pour résister au frottement auquel la mastication donne lieu ; il doit nécessairement résulter que la piece devient trop ^{perice} étroite pour l'espace qu'elle doit remplir ; de-là des intervalles plus ou moins grands se forment entre la piece artificielle & les dents auxquelles elle est fixée. Ces vuides augmentent de jour en jour, par la continuation du frottement indispensable dans la mastication ; & le fil qui attache la piece artificielle aux dents naturelles, produit, en se contractant, un rapprochement forcé, qui commence par ébranler ces dents & finit par les faire sortir de leurs alvéoles, sans qu'il soit possible d'obvier à cet inconvénient.

Pour peu que l'on veuille pèser cette réflexion, on sentira que ce n'est donc pas aux dents artificielles qu'il faut attribuer la perte des dents naturelles, mais qu'elle est uniquement attribuable à la manière dont elles sont faites, & au choix des substances.

L'expérience nous a démontré que lorsque ces dents sont faites avec justesse & précision, d'une matiere solide & durable, telle que celle qui est tirée du règne minéral, loin d'ébranler les dents naturelles, elles servent au contraire à les consolider, & conséquemment à les conserver plus longtems.

La vérité de notre assertion peut encore recevoir un nouveau degré de force & d'évidence par la comparaison suivante : que l'on considère un clavier dont les différentes touches auroient trop de jeu entre elles, un usage habituel auroit bientôt, par l'oscillation, détraqué tout l'instrument.

Si l'on applique cette comparaison aux dents isolées, on verra, au premier coup-d'œil, combien elles doivent acquérir de solidité, lorsque les intervalles qui peuvent y exister, se trouvent remplis par l'insertion des pièces artificielles exactement faites.

Peut-être objectera-t-on que leur pesanteur pourroit être susceptible d'entraîner les dents auxquelles elles sont attachées. Nous répondrons qu'il n'y en a jamais eu d'exemple ; & nous ajouterons que cette pesanteur est en soi, si peu de chose, qu'elle doit être comptée pour rien.

UTILITÉ DES DENTS ARTIFICIELLES PAR RAPPORT À LA MASTICATION.

QUANT à l'utilité des dents artificielles par rapport à la mastication, personne n'ignore combien & jusqu'à quel point elles sont nécessaires. La santé dépend aussi essentiellement d'une trituration bien faite, que du choix & de l'usage des alimens. L'auteur de la nature n'a donné diverses formes de dents aux hommes & aux animaux, que pour leur faciliter les moyens de diviser, de broyer leur nourriture, avant qu'elle soit introduite dans l'estomac. Les incisives pénètrent & déchirent les alimens ; les molaires les broient & les écrasent, comme feroit une meule ; c'est de-là qu'elles tirent leur nom. C'est ainsi que la digestion se prépare par ces

moyens combinés : il en résulte un chyle plus louable & plus élaboré, duquel dépend en grande partie la bonne ou la mauvaise santé. Ceux, qui par l'effet de la vieillesse, ont perdu leurs dents, sont ordinairement sujets à des indigestions & à des maux d'estomac, précisément dans un âge où la nature épuisée auroit un besoin plus grand de faire une bonne trituration.

La perte des dents, lorsqu'elle est totale ou partielle, outre qu'elle est une difformité réelle, a encore un autre inconvénient : il est impossible à ceux, à qui ce malheur arrive, d'opérer la mastication ; la construction naturelle des mâchoires les empêchant de se toucher ; bien loin de pouvoir triturer les alimens, ils ne peuvent pas même les pressurer entre les gencives.

UTILITÉ DES DENTS PAR RAPPORT À L'USAGE DE LA PAROLE ET POUR L'ORNEMENT DE LA BOUCHE.

Si les dents sont absolument nécessaires pour la mastication, si elles sont le principal ornement de la bouche, elles ne sont pas moins utiles pour l'usage de la parole. Les vieillards, ainsi que les personnes qui ont perdu leurs dents de bonne heure, sont autant de preuves évidentes de cette vérité incontestable. Ils ne peuvent rendre aucun son distinct & parfaitement articulé ; souvent même on comprend à peine ce qu'ils veulent exprimer.

INVENTION DES DENTS ARTIFICIELLES EN GÉNÉRAL.

Pour restituer à l'homme tous les avantages dont il se trouve privé par la perte des dents, & pour remédier aux inconvéniens qu'elle entraîne à sa suite, il a fallu recourir aux dents artificielles; mais depuis que l'industrie humaine a imaginé de suppléer à cette perte, l'art s'est toujours borné aux choix des substances tirées du règne animal. Pour cet effet on a employé les dents d'hippopotame ou cheval marin, d'éléphant, de bœuf, de veau, &c. &c., enfin on s'est servi de dents humaines. Toutes ces substances, quoique très-belles en apparence, se corrompoient bientôt, devenoient noires & occasionnoient une odeur aussi insupportable, que les miasmes putrides qu'elles engendroient étoient pernicieux à la santé.

Ces faits, que les personnes, qui professent l'art de guérir, ont eu souvent occasion de constater, ne sont cependant pas assez généralement connus; c'est pourquoi nous croyons, pour l'avantage & l'instruction du public, devoir exposer ceux qui ont acquis le plus de notoriété & d'authenticité. Nous les regardons comme des motifs plus que suffisans pour faire proscrire, dorénavant, l'usage dangereux des différentes substances animales dont les Dentistes se sont servi jusqu'à présent; & comme tous les effets ont nécessairement une cause efficiente ou occasionnelle qui les produit, il est bon d'expliquer auparavant, quelle est la nature des substances animales dont sont faites les dents artificielles.

La Chimie nous démontre que ces substances animales sont formées de deux parties principales, l'une terreuse, l'autre

gélatineuse, gluten qui lie & soutient la partie terreuse; cette partie gélatineuse étant d'un volume d'environ quinze fois plus considérable que la partie terreuse *, il en résulte qu'elle est plus sujette que cette dernière aux différentes altérations qu'éprouvent les substances animales. La chaleur naturelle de la bouche, celle des alimens & des boissons, leur action, leur acidité, enfin l'acreté des sucs salivaires mettent cette partie gélatineuse dans un état continuel de fermentation. Toutes ces causes, plus ou moins destructives, suivant le tempérament ou la santé des personnes, agissant sans cesse séparément ou toutes ensemble, ne tardent pas à occasionner la décomposition & la putréfaction de cette substance morte. Les miasmes & molécules morbifiques, qui se détachent des dents de substances animales, sont introduits dans l'estomac par la salive; & l'air que l'on aspire entraîne à son tour dans les poûmons, ces mêmes miasmes putrides qui, par ce moyen, se trouvent résorbés dans la masse du sang †.

Depuis que nous avons fixé notre résidence à Londres, nous avons eu occasion de faire de nouvelles observations, conjointement avec plusieurs médecins & chirurgiens célèbres. Ces observations confirment tout ce qui vient d'être avancé sur la mauvaise odeur & la corruptibilité des substances animales

* Ceux qui désirent se convaincre de cette vérité, peuvent brûler quinze dents dans un creuset, ils trouveront que le résidu de cette opération ne pèsera pas le poids d'une dent ordinaire.

† Voyez *Le Traité des Maladies Vénériennes* par J. H. Hunter, depuis la page 391 jusqu'à la page 398; & *Les Transactions Médicales*, 3^{me} vol. p. 328.

L'Encyclopédie Française, édition de Panckouke, 67^{me} livraison, article chirurgie, tome 1^{er}, 2^{de} partie, page 405, où l'on parle des inconvénients des dents faites de substances animales, & du danger des dents humaines, ainsi que de l'avantage & de la salubrité de celles de notre invention.

entr'autres, par la carie des os du palais & de ceux des alvéoles des machoires.

A l'appui de cette explication, que nous croyons propre à donner un nouveau degré de force & d'évidence à notre assertion, nous joindrons les faits suivants.

1^{er} fait. Dans le nombre de plusieurs malades que Mr. *John Hunter* nous a envoyés, nous n'en citerons qu'un seul. Le malade éprouvoit des violents maux d'estomac, & son haleine étoit si infecte qu'on ne pouvoit tenir en sa présence. Nous attribuâmes ces accidents à deux dentiers partiels de dents artificielles en cheval marin, que ce malade avoit fait poser dans les intervalles de quelques dents, qui lui restoient encore. Deux jours après que nous les lui eûmes ôtés, sa bouche n'exhala plus aucune mauvaise odeur, & sa santé déjà fort altérée, ne tarda pas à se rétablir.

2^{me} fait. Nous avons, en présence de Sir *Walter Farquhar*, extrait vingt-huit dents de la bouche de Madame la Duchesse de *****. Ces dents étoient tellement cariées, que les couronnes en étoient tout-à-fait rongées ; il en sortoit une odeur infecte & insoutenable ; les matieres, qui en découloient, avoient tellement attendri les bords internes alvéolaires, que les dents en étoient renversées. Cette dame nous pria de les lui ôter, & le désir qu'elle avoit d'être débarrassée de ce foyer de corruption, la détermina à s'en faire extraire, contre notre avis, vingt-six dans une seule séance. Le Dr. *Farquhar* nous assura n'avoir jamais vu un tel état de bouche & un tel courage. Quelque tems après nous lui fîmes un ratelier complet de notre pâte minérale. Madame la Duchesse étoit sujette auparavant à de fréquents maux d'estomac ; elle avoit le teint livide & jaunâtre : ces indispositions cessèrent ; & dans l'espace de quelques mois elle recouvra son coloris & sa santé,

suivant ce qu'elle nous fit l'honneur de nous mander dans une lettre qu'elle nous adressa pour nous remercier de nos soins.

3^{me} fait. Nous avons été appelés en consultation avec M. *Vicq d'Azir*, médecin de la Reine de France, pour examiner la bouche d'une dame de qualité, qui, depuis plus de six mois, attequée d'une fièvre lente, se voyoit conduire au tombeau par un état de marasme, qui altéroit sa constitution de jour en jour. Nous trouvâmes que les dents artificielles de substance animale, qu'elle portoit, étoient devenues noires & exhaloient une odeur fétide & insupportable. Comme cette maladie avoit opiniâtement résisté à tous les traitements, nous ne balançâmes pas à prononcer que cette fièvre étoit occasionnée & entretenue par la résorption des matieres ou molécules infectes, qui se détachent de ces dents corrompues *. M. *Vicq d'Azir* jugea comme nous, qu'il étoit nécessaire de les lui ôter : la fièvre bientôt discontinua. Quelque temps après, nous remplaçâmes les dents de substance animales, par d'autres faites de pâte minérale, & dans l'espace de cinq à six mois, cette dame reprit son embonpoint & son coloris.

4^{me} fait. Mr. *Geoffroy*, célèbre médecin de la faculté de Paris, nous ayant envoyé un de ses malades, âgé de 70 ans, à charge à lui-même & à tous ceux qui l'approchoient, par la puanteur de son haleine ; nous remarquâmes qu'il portoit un ratelier complet, composé de dents humaines, montées sur une base d'ivoire. Nous engageâmes le malade à ne plus le porter. Après avoir éloigné cette cause d'infection & de maladie, nous substituâmes à sa place un ratelier complet de

* Voyez à cet égard le *Traité des Maladies Vénériennes*, par M. l'abbé, célèbre chirurgien de Paris, page 249, dernière édition.

pâte minérale, & nous eûmes la satisfaction de voir sa santé se rétablir en peu de temps.

* 5^{me} fait. Un malade avoit un palais d'argent, garni d'une éponge, qui servoit à le lui fixer dans la bouche *; ne pouvant plus résister à l'odeur fétide qu'il portoit partout avec lui, il alla consulter M. *Dussault*, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Paris : cet homme célèbre lui conseilla de s'adresser à nous. Il vint nous trouver ; nous reconnûmes par l'examen, que cette infection provenoit du *muscus narium*, qui impregnoit cette éponge, que le malade ne pouvoit nettoyer par rapport à la difficulté qu'il avoit à ôter & à replacer ce palais. Il ne fut pas difficile de lui persuader de ne plus le porter. Nous lui fîmes un autre palais de substance minérale ; & le succès le plus complet répondit à notre attente. Non-seulement le malade eut le bonheur de recouvrer la santé, mais encore le double avantage de parler plus facilement & d'avoir la voix plus sonore, que lorsqu'il se servoit de son palais d'argent †.

OBSERVATIONS SUR CES FAITS.

I^{re} observation. DANS le nombre des personnes pour lesquelles nous avons été appelés avec Sir *Walter Farquhar*, il s'en

* Comme on n'avoit encore inventé aucun mécanisme aussi simple que celui de notre invention, on avoit été obligé de se servir d'une éponge pour fixer ce palais artificiel dans la bouche du malade. Cette éponge, en se gonflant par l'humidité, retenoit le palais-suspendu ; mais en même temps elle s'imbiboit des humeurs, qui découloient des narines, & qui, par leur séjour s'y échauffant, y fermentoient continuellement.

† La différence sensible dans les sons qu'articuloit le malade, dès qu'il fit usage du palais artificiel de notre façon, est un effet tout naturel & bien facile à concevoir. L'éponge, dont étoit garni le palais d'argent, qu'il portoit auparavant, absorboit le son & le rendoit plus sourd encore, lorsqu'elle étoit imbibée du *muscus narium*.

est trouvé quelques-unes auxquelles il nous a fallu extraire des os du palais & des dents cariées.—Nous avons eu la preuve la plus complète de la corruptibilité des substances animales, puisqu'aussitôt que ces parties ont été remplacées par des dents & des palais de notre invention, on a vu cesser la mauvaise odeur, & la santé des malades se rétablir.

2me observation. Nous conservons les débris de plusieurs rateliers faits de diverses substances animales : ils portent tous des marques évidentes de la décomposition & de la corruption inséparables de leur nature. Elles se corromperoient & se décomposeroient, si on les laissoit séjourner longtemps dans l'eau pure : à plus forte raison doivent-elles se décomposer davantage, étant exposées sans cesse à l'action dissolvante de la salive, de l'haleine & des particules actives de l'air & des aliments.

De ces observations, & d'un grand nombre d'autres, que nous avons faites, conjointement avec MM. *Sue* & *Sabatier*, célèbres chirurgiens de Paris, lorsque nous exercions la chirurgie dans cette capitale ; ainsi que depuis que nous nous occupons de l'art du dentiste, auquel le succès de notre découverte nous a déterminé à nous consacrer entièrement : nous sommes autorisés à conclure, que plus une bouche renferme de dents cariées & de dents artificielles de substance animale, plus le foyer de corruption est grand, un tempérament sain & robuste peut bien quelquefois y résister, comme on le voit dans les maladies andémiques & épidémiques ; mais les personnes d'un tempérament foible & délicat en sont presque toujours les victimes.

DANGER DE LA TRANSPLANTATION ET DE L'USAGE DES DENTS HUMAINES.

LA chirurgie moderne avoit imaginé un autre moyen ; c'étoit la transplantation de dents saines d'un individu à un autre *. Les accidents & les maladies occasionnées par cette méthode aussi dangereuse qu'immorale, ont eu des suites si funestes, que nous croyons ne pouvoir leur donner trop de publicité. Nous engageons aussi les personnes, qui désirent s'éclairer de plus en plus sur cette matiere, à lire ce que M. *John Hunter* a écrit à cet égard. Ce chirurgien célèbre, dans son *Traité des Maladies Vénériennes*, qu'il publia au commencement de 1786, rapporte six cas de maladies & symptômes extraordinaires dans quelques personnes qui avoient des dents humaines transplantées. Il assure que plusieurs gens de l'art ont jugé par diverses circonstances qu'elles contenoient un virus vénérien ou scrophuleux, &c. &c.

* Les dents transplantées ne peuvent jamais reprendre vie, comme le public, & même quelques praticiens s'étoient persuadés : elles se fixent à la vérité, & acquierent un certain degré de solidité par le resserrement des alvéoles, qui, comme toutes les parties osseuses, ont une tendance à se rapprocher, mais elles y demeurent toujours comme un corps étranger, qui n'est susceptible de prendre aucune racine. Pour qu'elles participassent au principe de vie qui conserve les autres dents, il faudroit que le nerf, l'artere, & la veine, qui donnoient la nourriture à celles qu'on a extraites, put exactement rencontrer celles que l'on transplante & faire corps avec elles, de maniere à y rétablir la circulation du sang & du fluide nerveux, ce qui est impossible. Une telle supposition est absurde. L'expérience prouve, au contraire, qu'elles sont plus sujettes que les autres à s'altérer, soit en devenant jaunes ou noires, soit en se cariant, &c. Les observations que nous avons faites sur différentes dents qui avoient été transplantées, nous ont convaincu qu'il n'existoit aucune reprise de vaisseau ; puisqu'après avoir séparé en long, par le milieu, plusieurs de ces dents transplantées, nous n'avons découvert aucune trace de vaisseau dans le canal.

Ces accidents, disent quelques auteurs *, ont toujours commencé par une ulcération de la gencive, quelques semaines après la transplantation, & après que la dent étoit parfaitement affermie. L'ulcération, qui met à découvert la racine de la dent, & l'alvéole, ne tarde pas à s'étendre sur les parties voisines : les dents tombent, les alvéoles se carient, il vient des ulcères dans la gorge, & il se fait sur la peau une éruption de taches, comme dans les maladies vénériennes : des exostoses se forment, il se joint à ces symptômes, une fièvre lente, accompagnée d'agitations, d'insomnies, de maux de tête, & l'appétit manque, &c. Ces accidents, dans quelques-uns, ont été guéris par le mercure, d'autrefois sans ce remède : mais la première précaution, lorsque cette maladie se manifestoit, étoit toujours d'arracher les dents qui en étoient la cause.

Si tous ces symptômes ou accidents ont été produits par des dents saines, arrachées à des personnes qui n'avoient jamais été atteintes ni du mal vénérien, ni d'humeurs scrophuleuses, il est donc certain, qu'il existe dans quelques individus des vices contagieux, invisibles aux praticiens, & que l'on ne peut reconnoître que par les effets qu'ils produisent. Il est encore certain, que l'irritation seule peut, dans ce cas, produire l'inflammation des gencives, de la gorge, &c. ; & la carie dans l'alvéole, par une dent nouvellement transplantée, qui agit comme une substance animale d'autant plus hétérogène, qu'elle est imprégnée d'un sang étranger. Si donc il est prouvé que la transplantation d'une, ou de plusieurs dents, peut communiquer le virus vénérien ou l'infection

* *Encyclopédie Française*, 67^{me} livraison, *Chirurgie*, tome 1^{er}, 2^{de} partie, page 406 & 407.

scrophuleuse, qui existoit dans la masse du sang de celui dont on a pris une ou plusieurs dents ; il est démontré que l'on doit à jamais bannir de la profession du dentiste, l'usage dangereux de transplanter des dents humaines ; même celui de les employer en aucune maniere *, soit avec des pivots ou autrement.

AVANTAGES DES SUBSTANCES MINÉRALES, INCORRUPTIBLES, POUR FAIRE LES DENTS ARTIFICIELLES.

CONVAINCUS de la multiplicité des accidents occasionnés par les dents de substance animale, & surpris du peu de progrès que l'art avoit fait dans cette branche de la chirurgie, nous nous y sommes entièrement livrés, & en avons fait l'objet de nos recherches particulieres. Nous avons multiplié nos essais, sans avoir jamais été rebutés ni par la jalousie des personnes intéressées à entretenir les abus, & à propager l'erreur d'une pratique si pernicieuse, ni par les frais considérables des expériences qui nous ont conduits à perfectionner notre découverte.

Nous avons trouvé dans le regne minéral des substances durables & incorruptibles, sur lesquelles l'air, la salive, les parties actives des aliments, ne font aucune impression, sur lesquelles même les corrosifs les plus violents n'ont aucune

* Nous insistons sur ce point en faveur de l'humanité ; parce que nous sommes persuadés que de quelque maniere qu'on employe les dents humaines, elles sont très-dangereuses. Leur décomposition, occasionnée par la fermentation qui résulte de la chaleur de la bouche, peut inoculer la maladie de la personne dont on les a extraites.

prise*. Cette matiere est susceptible des formes les plus convenables aux fonctions importantes que nous devons chercher à rétablir.

Enfin, après bien des recherches, nous sommes parvenus à composer une pâte minérale, ductile, susceptible de recevoir l'empreinte juste & exacte des gencives & portions de dents, sans être obligé de les extraire.

Nous avons réussi à donner à cette matiere, par des procédés particuliers, un degré de solidité qui la rend capable de résister aux plus grands efforts, sans se casser, ni produire aucun des effets qui peuvent résulter de la fracture ou de l'exfoliation des matieres animales employées jusqu'à présent.

La teinte, que nous donnons à cette matiere, est inaltérable ; nous pouvons lui donner celle de gencives, & réparer la perte de substance des machoires, en imitant, sur la matiere façonnée à notre gré, la couleur naturelle aux parties que nous voulons suppléer.

CONCLUSION.

Si l'on considere que les dents, faites de substance minérale, réunissent à tant d'avantages, celui de s'adapter facilement sur les gencives ; si l'on observe que nous n'y faisons qu'une très-légere séparation, qui empêche les particules alimentaires de s'y loger ; enfin, si l'on fait attention que nous imitons toute sorte de couleurs de dents, qui ressemblent parfaitement aux

* Loin d'altérer les dents faites de cette matiere, l'eau forte les conserve dans toute leur beauté : c'est même le moyen le plus sûr pour les nettoyer, lorsque quelque substance étrangere auroit pu s'y attacher : pour leur rendre leur premier éclat, il ne faut que les ôter de la bouche, & les mettre tremper, quelques minutes, dans l'eau forte.

dents naturelles, on n'hésitera pas à leur donner la préférence que leur incorruptibilité seule doit leur assurer *.

Pour que d'un seul coup-d'œil on puisse se former une idée de la supériorité que notre découverte a sur tous les moyens employés jusqu'à ce jour, pour réparer la perte des dents naturelles; nous allons terminer cette dissertation par un parallèle dont le but est de décider & de fixer l'opinion publique.

PARALLELE ENTRE LES DENTS DE SUBSTANCES ANIMALES, ET CELLES DE SUBSTANCE MINÉRALE.

DANGERS DES DENTS FAITES DE SUBSTANCES ANIMALES.

1°. Elles sont corruptibles, & occasionnent continuellement une odeur insupportable au malade & à ceux à qui il parle.

2°. Elles s'usent en très-peu de temps, & s'exfolient : leur peu de durée & de solidité force à les renouveler très-souvent, ce qui oblige à des dépenses réitérées.

3°. Leur substance étant osseuse, on est obligé de la travailler avec la lime & le burin ; d'où il résulte divers inconvénients : elles ne peuvent jamais prendre exactement la forme des bords alvéolaires ; elles occasionnent des douleurs continuelles ; elles sont si peu jointes aux gencives, que les aliments se logent dans tous les vides, & causent une odeur fétide.

4°. La perte des dents cause l'affaissement des bords alvéolaires & détruit les gencives : de là résulte la difformité de la bouche. Il

AVANTAGES DES DENTS FAITES DE SUBSTANCE MINÉRALE.

1°. Elles sont incorruptibles, & n'occasionnent jamais aucune mauvaise odeur.

2°. Elles sont extrêmement solides & dures : un ratelier complet peut durer la vie d'une personne sans s'user.

3°. Leur substance étant une pâte, elle est susceptible de recevoir l'impression & les formes des bords alvéolaires & des gencives : en sorte que les dents artificielles ou les dentiers, soit partiels, soit complets, n'occasionnent point de douleur par leur pression, & ne laissent point de vides où les particules alimentaires puissent séjourner ni se corrompre.

4°. Avec la substance minérale, nous avons le double avantage de pouvoir substituer des gencives artificielles, & de leur

* Voyez Encyclopédie Française, art. *médecine*, 67 livraison, tome 5^{me}, 2^{de} partie, au mot *dent*, page 377, où l'on fait l'énumération des avantages de notre découverte.

n'est pas possible de bien remédier parfaitement à cette difformité avec des dents de substances animales, puisque l'on ne peut ni ajouter des gencives, ni donner aux dents une couleur naturelle.

5°. Les dents de substances animales étant susceptibles de se corrompre ou de se carier, se détachent des pivots ; parce que les trous qui servent à les fixer, s'aggrandissent, & les dents tombent ; souvent en mangeant elles passent avec les aliments ; le pivot reste à la racine, &c.

6°. Ces dents, d'abord très-blanches, deviennent bientôt noires, & forment un contraste frappant avec les dents voisines.

imprimer pour toujours, ainsi qu'aux dents, une couleur qui imite la nature.

5°. Dans notre méthode, les dents soutenues par des pivots en or, ne peuvent jamais en être séparées ; parce que ces pivots sont rivés & soudés à la pâte même, comme s'ils ne faisoient avec elle qu'un seul & même corps.

6°. Nous donnons aux dents de notre invention, la couleur qui convient ; & cette couleur est inaltérable.

Avec la substance minérale on peut également faire des palais, des nez & toute autre partie de la figure*, que des accidents ont pu faire perdre ; on leur donne aussi la même nuance de couleur de ces parties.

L'usage de ces pieces est facile ; elles s'adaptent parfaitement, parce que la pâte qui les forme est comme moulée sur la partie qu'elles doivent remplacer.

Il nous reste à parler maintenant du mécanisme & des ressorts que nous employons pour maintenir les dents, les rateliers, les palais, &c., que nous avons inventés. Ce n'étoit pas assez d'avoir à notre disposition une matiere solide & susceptible des formes convenables : mécontents des ressorts que l'on employoit, nous en avons imaginé d'autres, dans lesquels la solidité se trouve unie à la flexibilité ; ils obéissent à

* Nous avons fait pour la fille d'un médecin, un menton artificiel qui a été examiné par le Dr. Poignand, & M. Young, chirurgien. Cette demoiselle avoit, par un effet de la petite vérole, perdu le menton, la levre & quelques dents. Nous avons parfaitement réussi à réparer ces accidents.

tous les mouvements des mâchoires, sans aucun inconvénient : ils ont même celui de rotation, que les autres artistes n'avoient pu leur donner ; ce qui nous a mérité le suffrage de l'Académie des Sciences*, & celui des gens de l'art. Nous avons aussi inventé un mécanisme très-simple & très-solide pour supporter un palais, ou bien un dentier supérieur, soit partiel, soit complet : enfin, toutes les pièces† de notre invention peuvent être facilement ôtées & mises à volonté, sans occasionner la moindre douleur.

Comme nous faisons nous-mêmes tout ce qui concerne les différentes branches de mécanisme, qui appartiennent à ce nouvel art, nous leur donnerons toute la perfection dont elles sont susceptibles ; proportionnant la flexibilité & l'élasticité des ressorts & du mécanisme, selon le degré de sensibilité des gencives.

RAPPORT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES SUR LES RATELIERS ET DENTS DE LA NOUVELLE COMPOSITION DE M. DUBOIS DE CHÉMANT.

Extrait des Registres de l'Académie Royale des Sciences, du 10 Juin 1789.

Nous avons été chargés, M. Darcet & moi, d'examiner les rateliers & dents de nouvelle composition, que M. Dubois de Chémant a présentés à l'Académie, & de lui en rendre compte. La compagnie a pu juger, comme nous, que ces rateliers & dents imitent de très-près la nature, tant par la forme & la couleur que par les portions de

* Voyez le Rapport de l'Académie des Sciences, &c., &c.

† Pour se former une idée des principales pièces & des mécanismes de notre invention, on peut consulter les deux planches placées au commencement de cet ouvrage ; la crainte de les rendre confuses nous a forcé d'y omettre beaucoup de détails aussi curieux qu'intéressants.

gencives artificielles qui les soutiennent, & auxquelles M. de Chémant sait aussi donner beaucoup de ressemblance avec les gencives naturelles. Mais ce qui leur mérite une préférence marquée sur ceux qu'on a fabriqué jusqu'ici, c'est qu'ils sont d'une substance dure, sur laquelle la salive & les restes d'alimens, qui peuvent séjourner dans la bouche, n'ont aucune action ; au lieu que les autres, faites avec des substances animales & peu semblables d'ailleurs à des dents naturelles, s'altèrent aisément, prennent une couleur sale ; & contractent une odeur plus ou moins désagréable, & qui peut être nuisible à la santé. La matière dont M. de Chémant se sert, est une pâte minérale à laquelle il est parvenu, après divers essais, à donner une couleur semblable à celle des dents qu'ils se propose de remplacer. Il sait lui faire prendre toutes les formes, pour en faire des rateliers complets, des demi-rateliers, pour la mâchoire supérieure ou inférieure ; des portions de rateliers, lorsqu'il reste en haut ou en bas des dents qui peuvent être conservées, & des dents uniques, doubles, triples ou quadruples, suivant le besoin. Les rateliers complets se meuvent au moyen des ressorts de l'invention de M. de Chémant, lesquels sont très-différents de ceux qu'on avoit coutume d'employer, & qui non seulement en écartent les parties lors de l'écartement des mâchoires, mais encore permettent les mouvemens de côté. Ces ressorts s'appliquent aux deux rateliers, même à ceux d'en haut, d'une manière aussi simple qu'elle est ingénieuse. Une mécanique également simple joint les rateliers partiels aux dents naturelles qui restent, & les dents uniques, doubles, ou autres, s'ajustent avec la plus grande facilité, parce que M. de Chémant a trouvé le moyen de percer sa pâte pour y placer des goupilles, & d'y pratiquer les rainures qu'il juge convenables.

La manière dont il prend ses mesures pour les dents qu'il veut remplacer ajoute beaucoup au mérite de son invention. Son procédé est tel que chaque pièce est comme moulée pour la place qu'elle doit occuper, & que s'il s'agit de rateliers complets, de demi-rateliers, & de rateliers partiels, leur base emboîte le bord alvéolaire, ou la portion de ce bord sur lequel on les applique, ce qui assure la solidité de leur position, & prévient les pressions douloureuses qu'ils pourroient faire. Ce procédé lui donne la facilité de conserver, aussi longtemps qu'il le veut, des moules de toutes ses pièces, de même qu'il lui est aisé de faire prendre des mesures justes & précises pour des personnes éloignées qu'il n'a jamais vues ; & pourvu qu'on lui indique exactement la couleur des dents, s'il en reste, il est sûr d'envoyer des pièces qui s'ajusteront avec la plus grande exactitude, & qui iront aussi bien que s'il avoit pris les mesures & qu'il les eût appliquées lui-même.

La pâte de M. de Chémant est très-solide ; on ne peut la casser entre les mains, qu'en y mettant une grande force. Leur matière fait feu avec le briquet ; elle est inaltérable par les acides ; sa pesanteur est moindre que celle de la porcelaine. M. Brisson, qui a bien voulu la déterminer, trouve qu'elle est d'une once deux gros soixante-neuf grains par pouce cube, au lieu que la porcelaine de Séve, la plus légère des dix-sept espèces de porcelaines qu'il ait soumises à la balance, pese une once trois gros neuf grains.

Après avoir examiné les rateliers & dents que fabrique M. de Chémant, après avoir vu la maniere dont il prend ses mesures & forme ses moules, avoir pris connoissance de ses ressorts & de la monture des piéces qu'il employe, nous avons cru que, pour répondre à la confiance de l'Académie, nous devions voir de ses piéces en place ; nous nous sommes transportés en conséquence chez plusieurs personnes qui en font usage, & qui ont consenti à se faire voir & répondre à nos questions : nous avons vu des dents de toute espece. Les personnes, chez qui M. de Chémant nous a conduits, sont presque toutes d'un état distingué, & par là hors de soupçon d'avoir eu d'autres motifs dans ce qu'elles nous ont dit, que celui de rendre justice à la vérité. Elles nous ont assuré qu'elles n'éprouvoient aucune incommodité de la part des piéces dont elles font usage, & qu'elles s'y sont accoutumées en peu de temps & avec facilité. Elles s'en servent pour manger, & trouvent que ces piéces favorisent autant la mastication que l'action de parler, en même temps qu'elles corrigent la difformité qui résulte de la privation des dents. Nous n'en avons pas vu chez qui les piéces dont il s'agit, aient éprouvé la moindre altération pour la couleur, ni la moindre brisure ; & quand cela arriveroit & qu'il s'en mêleroit quelques éclats avec les alimens, nous croyons pouvoir assurer qu'il n'en résulteroit rien de fâcheux, & que ces éclats traverseroient le canal alimentaire sans faire plus de mal que les portions d'os, les arêtes de poisson, & autres corps durs que l'on est exposé à avaler en mangeant. Il n'y a donc rien à craindre des dents & rateliers faits par M. de Chémant, qui réunissent d'ailleurs tous les avantages que l'on peut désirer.

L'Académie nous permettra, sans doute, de conclure, de ce qui vient d'être dit, que les rateliers & dents artificielles de M. de Chémant méritent d'être approuvés par elle, & qu'il seroit à propos qu'il fut fait mention dans l'Histoire de l'application heureuse qu'il a faite d'une matiere dure & incorruptible à un objet aussi utile que celui de remplacer les dents lorsqu'elles viennent à manquer.

A l'Académie Royale des Sciences, le 10 Juin 1789.

(Signé)

DARCET & SABATIER.

Je certifie le présent extrait conforme à l'original & au jugement de l'Académie.

A Paris, le 21 Juin 1789.

(Signé)

LE MARQUIS DE CONDORCET.

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES NOMMÉS PAR LA FACULTÉ
DE MÉDECINE DE PARIS, POUR EXAMINER LES NOUVELLES
DENTS ET RATELIERS DU SIEUR DE CHÉMANT.

M. LE DOYEN,

Nous avons examiné les nouveaux rateliers & les dents artificielles que le Sieur *Dubois de Chémant* forme avec une pâte de sa composition, qu'il fait durcir au feu. Ils sont d'une très-grande dureté, résistent longtemps au marteau, font feu avec le briquet & ne se dissolvent dans aucun des acides.

Les rateliers, pour les mâchoires supérieures, sont d'une seule pièce, les dents sont ou ne sont point séparées par des intervalles, selon le désir des personnes ; elles sont figurées chacune suivant leur forme naturelle, & un trait ombré paroît les séparer. Les gencives sont aussi parfaitement imitées ; c'est seulement au bord de ces rateliers où l'on voit des inégalités qui représentent les extrémités supérieures de différentes sortes de dents.

La forme, que le Sieur *de Chémant* donne à ses rateliers & aux dents, imite parfaitement la nature. Il a aussi trouvé le moyen de donner le ton de couleur des dents naturelles qu'il veut remplacer, ce qui fait que l'on ne peut pas distinguer les siennes de celles du sujet ; & comme la matière dont il se sert, est incorruptible, elle ne perd aucune de ses propriétés avec le temps.

Le ratelier, composé de deux mâchoires, est articulé par le moyen d'un ressort, aussi de l'invention de l'auteur ; ce ressort donne la facilité de mouvoir les deux mâchoires, sans que ceux qui portent les rateliers, éprouvent aucune résistance désagréable ou incommode dans les divers mouvements. Nous avons vu une mâchoire supérieure en place sur un individu ; elle étoit parfaitement assujettie, ne gênoit point le malade, & représentoit la plus belle denture, soit quand il parloit, soit lorsqu'il rioit. Nous avons vu aussi plusieurs dents réunies & assujetties dans la bouche d'une personne digne de foi, qui nous a assuré qu'elle mangeoit aussi bien avec ses dents artificielles, qu'avec ses dents naturelles.

L'invention du Sieur *de Chémant* nous a paru réunir tous les avantages que peuvent désirer ceux qui ont besoin des rateliers ou des dents artificielles. Lorsqu'il s'agit de remplacer une ou plusieurs dents de suite, il prend avec sa pâte la juste proportion de l'espace à remplir & saisit la configuration des bords alvéolaires avec la plus grande précision. Il forme ensuite une pièce qu'il adapte juste, & qui n'incommode pas le malade. La dureté

de la composition du *Sieur de Chémant* l'empêche de s'égréner dans la bouche pendant la mastication, & son incorruptibilité l'empêche aussi de se dissoudre par les suc des aliments ou par les boissons acides; comme les dents ne sont pas séparées dans leur longueur, il ne peut s'y loger aucune parcelle d'aliments.

Jusqu'à présent les dentistes n'avoient d'autres moyens pour remplacer les dents, que de se servir des substances osseuses, tirées de différents animaux; ils en formoient des dents séparées, ou plusieurs dents réunies, ou, enfin, des rateliers complets; ils prenoient un morceau d'os pour former la pièce dont ils avoient besoin, & se servoient de la lime ou de la scie pour la travailler. Lorsqu'ils vouloient faire un ratelier pour une mâchoire ou pour les deux, ils donnoient à une portion d'os, la configuration convenable; ensuite ils marquoient les dents avec un trait de scie superficiel pour imiter l'intervalle qui se trouve ordinairement entre chaque dent; ces dents, surtout celles de devant, ressembloient plutôt à des touches d'épinette qu'à des dents; & laissoient un intervalle assez considérable, tant à leur extrémité supérieure que dans leur longueur. Les aliments s'y amassoient, fermentoient dans la bouche, s'y corrompoient & exhaloient une odeur infecte, aussi nuisible aux malades qu'insupportable à ceux à qui ils parloient de près.

Nous croyons devoir observer que les dents ou rateliers osseux, ayant subi le travail de la lime ou de la scie, étoient beaucoup plus disposés à se corrompre dans la bouche par la multitude des pores que ces instruments avoient ouverts, & qui permettoient au suc de la bouche & des aliments, de les pénétrer. Il est de fait que ces os s'amolliissoient, se corrompoient & se détruisoient dans la bouche. Nous avons vu sur un ratelier deux dents qui s'étoient exfoliées, & nous apportons à la faculté un vieux ratelier que nous a remis le *Sieur de Chémant*, qui s'est ramolli & noirci dans la bouche de la personne qui l'a porté.

Les dents & rateliers du *Sieur Dubois de Chémant* n'ont aucun des inconvénients de ceux faits avec les os; ils ont l'avantage d'imiter parfaitement la forme de chaque espèce de dents, d'en figurer les intervalles sans laisser de vuide, de représenter les gencives, & de s'adapter exactement sur le bord alvéolaire sans incommoder les malades. En conséquence nous pensons que la Faculté doit admettre la découverte du *Sieur de Chémant* comme une invention qui fait beaucoup d'honneur à son auteur, & qui doit être très-utile à ceux qui auront besoin des secours de son nouvel art.

(Et ont signé) *DESCEMET, BAGET & PETIT-RADEL.*

EXTRAIT DES RÉGISTRES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE EN L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

L'AN mil sept cent quatre-ving-neuf, le Lundi second jour de Mars, la Faculté de Médecine assemblée à cinq heures de relevée, en ses écoles supérieures, après avoir

entendu le rapport que lui ont fait MM. *Descemet, Baget & Petit-Radel*, qu'elle avoit chargés d'examiner les dents artificielles & les rateliers, proposés par M. *de Chémant*, chirurgien & dentiste, a été unanimement d'avis, conformément audit rapport, d'approuver les mêmes dents & rateliers artificiels, composés d'une pâte que le Sieur *de Chémant* fait durcir au feu, de maniere que ces pieces réunissent la beauté, la solidité, la commodité & la salubrité ; qualités reconnues par MM. les Commissaires, tant par les épreuves qu'ils ont fait subir aux échantillons présentés par l'inventeur, que parce qu'ils ont observé sur les personnes qui en ont fait usage, & j'ai conclu avec elle,

EDME-CLAUDE BOURU, Doyen.

De la part de MM. les Doyens & Docteurs Régents de la Faculté de Médecine de Paris, j'ai apposé le petit sceau le 5 Mars 1789.

(Signé)

CRUCHOT,

Premier Appariteur & Greffier de ladite Faculté en l'Université de Paris *.

OPINION DU DR. ROWLEY.

MONSIEUR,

IL n'est pas moins du devoir de tout médecin d'être circonspect à adopter une nouvelle doctrine, que d'être disposé favorablement à publier des vérités utiles.

Une longue suite d'observations m'ayant convaincu que les substances dont on fait les dents artificielles, occasionnent une odeur fétide, & nuisible à la santé : j'ai été charmé d'apprendre par quelques personnes de qualité, & autres, que j'ai l'honneur de connoître, que les dents artificielles de la composition de M. *de Chémant* n'étoient pas sujettes à tous les dangers & inconvénients qui résultent de celles que l'on fait de cheval marin, &c., &c., &c.

Cependant pour n'être pas séduit par les premières apparences, j'ai laissé s'écouler l'espace de deux à trois ans, pendant lequel j'ai examiné quelques cas où les dents artificielles & les gencives colorées de M. *de Chémant*, ont réussi à remplacer utilement la perte des dents naturelles, chez des personnes dont l'honneur & la probité me garantissent le témoignage.

* A ces approbations nous pourrions joindre celles de la Société Royale de Médecine & de l'Académie de Chirurgie : mais leurs rapports étant en substance les mêmes que ceux de l'Académie des Sciences & de Faculté de Médecine, nous croyons devoir les supprimer.

Voulant néanmoins encore satisfaire ma curiosité de plus en plus, je me suis procuré quelques dents artificielles de *M. de Chémant* ; j'ai mis séparément trois piéces tremper dans l'eau de sel de mer, dans l'huile de vitriol, & dans l'acide de nitre. Après les y avoir laissées pendant un temps assez considérable, je me suis convaincu que ces acides n'avoient aucunement altéré la composition de ces dents, ni la couleur des gencives, &c. &c. Je n'ai pas eu l'occasion d'éprouver l'effet que l'acide fluor auroit pu produire sur ces substances ; mais les expériences, dont je viens de parler, ont été en leur faveur, sous tous les différents rapports pour lesquels je les ai faites.

Il résulte de ces expériences :

1°. Que les aliments, les boissons ni l'aspiration d'un air grossier & humide, ne peuvent affecter cette composition.

2°. Que cette composition étant moulée sur les parties défectueuses qu'elle doit remplacer, il est très-vraisemblable qu'elle est plus convenable & plus propre à cet objet que toutes les autres substances dont on s'est servi jusqu'à présent.

3°. Que la facilité d'imiter les gencives est un point de perfection réelle, auquel n'ont pu atteindre les moyens ordinaires de réparer la perte ou les défectuosités de cette partie.

4°. Que leur couleur & leur durée rendent ces dents infiniment supérieures à toutes celles qui ont été connues jusqu'à présent : elles ne peuvent, comme les dents de substances animales, être imbibées par la salive, &c. &c. : elles ne peuvent produire aucune mauvaise odeur, non seulement désagréable à celui qui les porte, & à ceux avec qui il converse ; mais encore capable de nuire considérablement à la santé par l'aspiration d'un air putride.

5°. Qu'en général les avantages, reconnus par l'Académie des Sciences de Paris, d'après le rapport de *M. Sabatier*, ce célèbre chirurgien, que j'ai eu l'honneur de connoître personnellement, sont réels, & n'ont point été exagérés.

6°. Que, comme les indigestions, & les fréquents maux d'estomac, proviennent d'un manque de dents bonnes & saines, pour opérer la mastication des aliments, je regarde ce moyen artificiel de les remplacer comme une découverte non moins ingénieuse qu'utile à la santé.

Ainsi donc, pleinement convaincu par une suite de faits incontestables que j'ai vérifiés par les recherches les plus scrupuleuses, je dois déclarer que l'invention de *M. de Chémant* est une découverte aussi réelle qu'elle est avantageuse, & qu'elle mérite toute l'attention & reconnoissance du public.

Je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble, &c.

W. ROWLEY, M. D.

SAVILLE-ROW, 7 Novembre 1796.

OPINION DU DOCTEUR POIGNAND.

MONSIEUR,

J'AVOIS eu déjà plusieurs occasions de me convaincre de la supériorité de votre pâte minérale sur toutes les substances animales, dont on s'est servi jusqu'à présent pour faire les dents artificielles ; j'avois aussi considéré les gencives & portions de palais, que vous y ajoutez au besoin ; & la couleur est aussi naturelle qu'inaltérable, degré de perfection qui n'appartient qu'à votre découverte.

C'étoit en conséquence de ces observations que j'encourageai Mlle. ****, qui avoit été extrêmement maltraitée de la petite vérole, à faire essai de votre invention ; cependant, Monsieur, malgré la bonne opinion que j'en avois, il étoit nécessaire que je visse le menton, la levre inférieure & les dents artificielles que vous lui avez faites, pour juger jusqu'à quel point il avoit été possible de remédier aux accidents résultés de cette maladie.

J'ai remarqué avec beaucoup de satisfaction, que vous aviez remédié, de la manière la plus parfaite, à l'infirmité dont elle étoit affligée, & que vous avez su très-bien réparer la difformité qui en résultoit ; il n'y avoit qu'une substance ductile & solide, telle que celle de votre invention, qui put réunir des avantages aussi précieux.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

L. POIGNAND.

PARLIAMENT-STREET, ce 8 Janvier 1797.

OPINION DE M. YOUNG, CHIRURGIEN.

MONSIEUR,

COMME je pense que vous avez trouvé & perfectionné une chose qui manquoit depuis longtemps à la chirurgie, c'est-à-dire le moyen d'appliquer & de fixer un palais artificiel qui réunit les propriétés & les avantages que j'ai eu occasion de remarquer dans celui que j'ai examiné ; je ne doute point que le public en général, & en particulier les personnes affligées de ce genre d'infirmité, ne soient charmées d'apprendre que vous avez fait cette importante découverte. Je crois qu'en même temps, on sera flatté d'avoir

sous les yeux un témoignage authentique du succès avec lequel on s'en sert, puisqu'il est tel, qu'il surpasse tout ce que cette invention sembloit promettre au premier examen.

L'infirmité dont étoit affligé M. ***, & laquelle vous avez su si parfaitement remédier, est précisément de cette nature : en conséquence, je vous envoie un simple exposé des faits, tels que je les ai vus ; & comme c'est une chose qui a rapport à votre découverte, dont elle fait partie, permettez qu'aux approbations nombreuses & respectables qu'elle a déjà obtenues, j'ose joindre aussi mon foible suffrage que vous pouvez rendre public.

Je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble, &c.

THOMAS YOUNG.

COLEMAN-STREET, 6 Mai 1796.

Il n'y a pas longtemps qu'un jeune homme nous consulta, M. de Chémant & moi, au sujet d'une perte considérable qu'il avoit éprouvée dans la partie osseuse du palais, & qui avoit détruit les alvéoles de la mâchoire supérieure, avec les dents de devant, qu'elles servent à supporter.

Quelque temps après, il me montra un palais & des dents artificielles d'une seule pièce, que M. de Chémant lui avoit adaptées & fixées. Par ce moyen le vuide de son palais se trouvoit rempli au point de pouvoir parler, sans ce grasseyement & ce son nasal insupportables & ordinaires en pareil cas. Il pouvoit aussi manger, sans qu'aucune partie des aliments s'introduisit, comme auparavant, dans le nez. Le manque d'alvéoles & de dents, étoit si bien remplacé par des gencives & des dents, qui imitoient parfaitement la nature, que le malade avoit recouvré, tout ensemble, l'usage de la parole, la faculté de mâcher & celle d'avaler, qu'il avoit perdus depuis longtemps.

Cette pièce étoit faite d'une substance que M. de Chémant appelle sa pâte minérale ; elle étoit posée d'une manière ferme & solide, autant par sa forme que par les fils, au moyen desquels elle étoit attachée aux dents voisines qui lui restoient.

Ce Monsieur m'a assuré qu'il n'en souffroit pas la plus petite douleur, qu'il n'en éprouvoit pas le moindre inconvénient, & qu'enfin rendu à la société, il pouvoit partager le plaisir de la conversation dont il avoit été longtemps privé.

J'ai eu plusieurs occasions de remarquer les avantages supérieurs des dents artificielles de M. de Chémant, sous tous les points de vue, sous lesquels ils ont été exposés par l'Académie des Sciences & la Faculté de Médecine de Paris.

Mais il me semble que cette découverte en renferme d'autres encore, qui n'ont pas été sentis autant qu'ils auroient dû l'être. Il falloit observer qu'une composition, dans

l'état de souplesse & de ductilité, telle que celle de M. de Chémant est plus susceptible qu'aucune autre substance, de prendre toutes les formes nécessaires quand il s'agit de suppléer au défaut de palais, de gencives & de dents, lorsqu'on a eu le malheur de les perdre ; puisqu'on peut les mouler sur la surface de la partie défectueuse, & par là donner à la pièce une assiette qui en rende la pression plus commode. Outre ces avantages, l'avancement & l'arc naturels que forme la mâchoire supérieure, peuvent être exactement imités : on peut même corriger dans cette partie le défaut occasionné par la perte des dents, dont l'effet est de détruire la beauté des traits les plus réguliers, de faire rentrer la levre supérieure, & de donner à la jeunesse même la ressemblance de la vieillesse.

Nous pourrions encore rapporter les approbations de la Société Royale de Médecine, de l'Académie Royale de Chirurgie, & les opinions que nous avons de plusieurs médecins & chirurgiens ; mais nous excéderions les bornes que nous nous sommes prescrites, & nous n'instruirions pas davantage nos lecteurs.

ERRATA.

Page	Ligne
8,	25, au lieu de <i>Dr.</i> lisez <i>Sir. Walter Farquhar.</i>
10,	9 & dernier, au lieu de <i>muscus narium</i> lisez <i>mucus narium.</i>

P I N,



